

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE GESTION DURABLE DES
RESSOURCES NATURELLES, D'EQUIPEMENT
COMMUNAL ET DE STRUCTURATION DES
PRODUCTEURS RURAUX.

PROGRES



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SIMPLIFIE

Date : jeudi, 20 juillet 2023

Monsieur Ahmed Ould Amar, Coordonnateur national, lance au nom et pour le compte du Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux (PROGRES), le présent Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement d'un bouli pour la rétention des eaux destinées au maraîchage, en aval du barrage de Tertouguel, dans la Moughataa de Maal au Brakna, tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier.

1. Les entreprises intéressées sont priées de présenter leurs offres techniques et financières en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS en deux exemplaires (un original et une copie), et de les déposer sous plis fermés au siège du Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux (PROGRES), au plus tard lundi 31 juillet 2023 à 12h00 TU. Les dossiers d'appel d'offres national simplifié peuvent être retirés auprès de l'Unité de Gestion du PROGRES à l'adresse ci-dessous :

PROGRES

Lot N°206, PRTZ

<https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688>

Nouakchott – Mauritanie

Tél : +222 45 24 49 44

2. Les enveloppes fermées contenant les offres ainsi composées doivent porter exclusivement les mentions suivantes : « Mr le Coordonnateur national de PROGRES / Offre relative à la réalisation des travaux d'aménagement et d'équipement d'un bouli pour la rétention des eaux destinées au maraîchage, en aval du barrage de Tertouguel, dans la Moughataa de Maal au Brakna / A n'ouvrir qu'en séance de la Commission Ad-hoc de PROGRES ».

3. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission Ad-hoc le 31 juillet 2023 à 12 heures. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
4. Les candidats qui ont retiré le dossier sont invités à la séance d'information et/ou de visite des lieux organisée le : SANS OBJET
5. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit le Coordonnateur de PROGRES au plus tard mercredi 26 juillet 2023.
6. L'évaluation des offres sera faite à huis-clos par la Commission ad-hoc sur la base des critères ci-après :
 - i. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
 - ii. Expérience du soumissionnaire dans l'exécution de travaux similaires,
 - iii. Qualification du personnel clé et planning d'exécution,
 - iv. Montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
7. La Commission,
 - i. Attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'AONS et moins disante par rapport aux autres concurrents.
 - ii. N'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

Le Coordonnateur national

Ahmed Ould Amar